



CSE Réseau régional F3 des 8 et 9 juillet 2020

DES ÉCONOMIES : ENCORE ET TOUJOURS !

FTV dans le rouge

« Ne faisons pas de prédiction car le pire n'est jamais sûr », prophétise Laurence Mayerfeld en ouverture de ce nouveau CSE extraordinaire post confinement.

Les élus sont revenus sur le constat alarmant fait en CSE central et laissant apparaître un déficit important après report de charges qui allourdit FTV après l'épisode Covid.

Rien ne permet d'affirmer à ce jour si la réforme de l'audiovisuel public sera menée à terme par la nouvelle ministre de la culture, mais le déséquilibre pèsera inévitablement aussi sur les finances du réseau France 3.

Un réseau, rappelons-le, représente un tiers de FTV et le SNJ avertit déjà la direction sur les dangers de la mutualisation et des économies qui nous guettent... Sous-entendu les économies se feront d'abord là où il y a l'emploi. Mais le SNJ prévient qu'il faut se méfier des dangers de la mutualisation à tout crin.

Après le PCA et le PRA voici le PRNA ou plan de retour normal à l'activité

Avec la fin de l'état d'urgence sanitaire au 10 juillet, le réseau prône un retour à la normale dans toutes les antennes avec, fait important, la pratique du télétravail amenée à se poursuivre par dérogation sur deux jours hebdomadaires pendant l'été.

Pour autant, et voilà la nouveauté, pour tous ceux « qui ne souhaitent pas revenir sur site ou ne peuvent pas revenir : il y aura une tolérance jusqu'à la fin de leurs congés », annonce la direction.

Une négociation va s'ouvrir sur le sujet à la rentrée. D'ici là, les salariés qui souhaitent rester en télétravail devront obligatoirement formaliser leur situation par une négociation individuelle entre eux, leur chef de service et la DRH.

Nouveauté post confinement : certaines rédactions mutualisent leurs monteurs pendant l'été par le montage à distance. La conséquence est le maintien de conditions de travail dégradées pour les rédacteurs et les monteurs concernés.

A toutes fins utiles, le SNJ suggère aux consœurs et confrères d'exiger la prime BAV au prorata du nombre de sujets à monter à distance. Si ce type de montage devait perdurer et se généraliser, de nombreuses tensions ne manqueraient pas d'apparaître. Pour mémoire, c'est en mettant en avant les difficultés réelles liées à ce type de montage dans les bureaux excentrés que la direction proposait de généraliser le montage par les journalistes...

Est-ce un effet secondaire qu'espère cette direction pour convaincre nos collègues de se mettre au montage ? Nous espérons qu'elle ne joue pas ainsi aux apprentis-sorciers !

...

Port du masque obligatoire, mais quel type de masque pour les équipes sur le terrain ?

Pour le port du masque obligatoire, la direction veut annexer cette obligation au règlement intérieur mais les élus demandent des précisions et des ajouts.

Ceux qui refusent de le porter s'exposent à des sanctions allant de l'avertissement au blâme, selon Olivier Godard, le DRH réseau. C'est ainsi qu'un journaliste à Orléans, qui ne portait pas de masque en salle de départ, mais l'avait en mains parce qu'il ne pouvait pas le porter en raison d'une gêne respiratoire, a été convoqué à un entretien préalable à une sanction !

Pour le SNJ, il faut trouver un mode opératoire intelligible pour cette obligation et ne pas rajouter des tensions et des risques psychosociaux inutiles. Après tant d'atermoiements de la direction à mettre en place les protections nécessaires pour les personnels, cette orientation très « disciplinaire » pour faire respecter les mesures sanitaires nous paraît vraiment précipitée.

Pour les équipes sur le terrain, après l'absence de masques et de distances sociales souvent constatée lors de regroupements pour les élections municipales entre autres, nous demandons de nouveau que les journalistes et techniciens puissent dorénavant avoir à leur disposition des masques FFP2, tout comme les maquilleuses, afin de mieux se protéger lorsque cela s'avère indispensable.

Nous avons donc réaffirmé notre demande exprimée en CSSCT et lors du dernier CSE : les masques chirurgicaux ou en tissu fournis par l'entreprise ne suffisent pas à protéger en cas de rassemblements ou de situations imprévisibles où les gestes barrière ne peuvent pas être respectés. Nous insistons sur la mise à disposition de ces masques FFP2, quitte à ce que celle-ci soit consignée dans un registre.

La directrice du réseau, au fil des instances, a fini par nous entendre. Elle reconnaît la légitimité de notre demande, mais pour le moment elle reste sur une posture très hiérarchique pour juger de l'opportunité d'utiliser ces masques. Sous prétexte qu'au début de la crise sanitaire plusieurs centaines de masques de ce type auraient été détournées, Laurence Mayerfeld souhaite confier la décision du choix de l'utilisation des masques FFP2 à l'encadrement en amont du départ en reportage... alors que selon nous, son utilisation relève principalement de l'imprévisible. Cela doit donc faire partie des équipements de sécurité présents dans les véhicules de reportage.

Suite au prochain CSE... car nous ne lâcherons pas sur les mesures nécessaires à la juste protection des équipes de terrain.

Relocalisation au pas de charge à Tours

La relocalisation de la locale de Tours, après celle de Perpignan, dans des secteurs périphériques du cœur de ces villes, n'en finit pas de nous interroger. Là encore, nous apprenons que les personnels sur place ne sont informés que dans la phase finale du projet, lorsque les décisions de principe sont arrêtées par la direction sans échange préalable avec les équipes concernées.

A Tours, malgré plusieurs interrogations pertinentes sur le calendrier des opérations de relocalisation, aucun argument n'a été entendu. Le bail a été signé début juin en toute hâte sans attendre l'issue des élections municipales qui aurait pu laisser présager un autre avenir des locaux existants de ce qui fut la première locale de France.

Pourquoi désertier le quartier des Halles en plein centre-ville, très adapté à la couverture de l'actualité de proximité, pour une zone tertiaire, excentrée et beaucoup moins bien desservie par les transports en commun ?

De plus, la configuration des nouveaux locaux laisse à désirer sur plusieurs points, comme par exemple une salle de rédaction couloir. Ce modèle, particulièrement critiquable après la crise sanitaire du Covid 19, se retrouve pourtant dans tous les plans présentés en CSE ces derniers mois.

Nous avons aussi fait remarquer à la direction que les aménagements prévus ne prévoyaient pas les sanitaires privatisés, pourtant indispensables à une hygiène sûre par temps de pandémie. De la même façon, nous avons souligné l'absence de douches, ce qui pourrait pourtant favoriser l'usage du vélo pour venir au boulot... Même s'il est bien difficile de se faire entendre, vos représentants SNJ persistent à remettre en cause ces plans-types dans les phases projet de ces aménagements, espérant que la direction prenne en compte les nouvelles conditions de travail dans un nouvel environnement. Est-il possible qu'elle ne modifie rien de ces projets d'aménagement très formatés qui ignorent les risques pandémiques et le réchauffement climatique... ? Nous jugerons au résultat!

Rapport de la commission Economie-structure : des finances en berne

Même si le budget est en hausse dans le réseau, certaines régions ont diminué leurs ETP, comme en Normandie, Centre Val de Loire et Paris Ile-de-France.

Le directeur financier du réseau a confirmé que FTV et le réseau seront « dans le rouge » à cause des pertes de recettes publicitaires (- 4 M € au cours des 4 derniers mois pour le réseau et - 50 M € pour l'entreprise) que « la situation financière du groupe sera en déséquilibre, et qu'il n'y aura pas de budget rectificatif ».

De plus, les économies glanées sur les frais de mission et transports (1 M €)... ne suffiront pas à freiner l'hémorragie mais sans doute à verser les fameuses primes covid promises par Olivier Godard d'ici la fin de l'année aux travailleurs du confinement sur propositions des managers.

Des primes opaques, aux conditions d'attributions non définies qui ne manqueront pas de faire des déçus et ranimeront des rancœurs dans les rédactions.

Interrogée sur la méthode de distribution de cette prime, la DRH du réseau a déclaré qu'aucun critère ne serait établi avant distribution. La prime sera entièrement à la main des chefs de services, ils auront toute liberté pour la distribuer. Pour ceux qui s'interrogent sur le monde d'après, l'annonce est fracassante. Cet argent qui devait servir aux mesures collectives passe à la discrétion de l'encadrement. Au final, un nouvel effet d'aubaine pour la structure bureaucratique de France télévisions qui, décidément, n'en rate aucun. Difficile de faire plus réactionnaire et rétrograde.

Autre info donnée par la directrice du réseau : le contrat d'objectifs et de moyens de Nouvelle Aquitaine sera reconduit mais elle doute sur son niveau de financement, sans compromettre pour autant la continuité de la chaîne web NoA.

7 régions n'ont toujours pas signé de COM à ce jour.

Une convention très attendue a été signée entre FTV et Radio France au cours du mois de juin.

Laurence Mayerfeld indique seulement qu'un paragraphe mentionne la question des droits d'auteurs auxquels le SNJ était sensible.

Nous n'en saurons pas plus tant est grand le secret qui entoure cette convention commerciale dont les grands traits nous seront peut-être dévoilés au prochain CSE de septembre. La direction nous avait pourtant promis la transparence la plus totale.

Les régies, qui pour certaines comme à Toulouse sont hors d'âge. C'est bon pour le whisky mais moins pour les régies. Une mise à jour, à minima, doit intervenir prochainement pour qu'elles deviennent HD.

Du bricolage qui apportera, on s'en doute son lot de mauvaises surprises à l'antenne.

Le renouvellement complet se fera avec plusieurs appels d'offres étalés dans le temps. Laurence Mayerfeld nous explique que le matériel évoluant très rapidement et n'ayant pas la possibilité ni la volonté de toutes les renouveler en même temps, il faudra encore patienter.

Une logique implacable, plus on attend et plus le matériel sera récent.

Mais est-ce bien raisonnable de prévoir 5, 6 ou 7 ans d'attente pour le renouvellement de toutes les régies qui pour certaines sont d'ores et déjà au bout du rouleau...

Petit rappel, Canal plus a commencé sa diffusion en HD en 2006, c'était il y a 14 ans.

Ce retard de technologie que l'on peut qualifier aujourd'hui de considérable joue totalement en défaveur de notre antenne et nous handicape. La concurrence commence à se positionner sur la 4K et, ironie du sort, la marque Canon sort aujourd'hui son photocrème 8K à 3700 euros TTC.

Pour le SNJ, il nous faut sortir de la SD et vite ! Ça presse.

Emploi-formation en mode économie

La commission a mis en évidence un écart négatif de 152 460 € du coût des formations par rapport à ce qui était prévu.

Il est important de savoir que les formations e-learning sont comptabilisées comme des formations à part entière.

Les métiers en tension et les métiers en décroissance doivent faire l'objet d'une attention particulière. Notamment pour les scriptes et les personnels de plateaux qui ont particulièrement été mis à mal pendant le confinement, la commission demande une revalorisation de ces métiers et un accompagnement de ces salariés par la formation professionnelle.

Une interrogation persiste sur le décalage entre le bilan de formation plutôt de bon cru et les retours de salariés qui demandent depuis plusieurs années les mêmes formations sans les obtenir.

Il serait intéressant de connaître le taux d'acceptation des demandes de formation des salariés, chiffre plusieurs fois demandé et jamais obtenu.

Nous ne connaissons toujours pas le cadrage des compléments de postes qui se chiffrent à 327 dans le réseau à l'horizon 2022.

143 départs en 2019 contre 79 en 2020 dans le cadre de la RCC

Cette question sera d'ailleurs mise à l'ordre du jour du prochain CSE de septembre, la direction nous promet des chiffres précis car elle s'est montrée incapable de répondre sur ces points.

La pression s'exerce, selon la commission, sur les opérationnels qui ne sont toujours pas remplacés. On assiste à une augmentation conséquente des heures supplémentaires.

Le SNJ dénonce cette suppression d'ETP sans savoir de quoi sera fait demain notamment avec la régionalisation reportée pour janvier prochain.

Le manque d'information sur les objectifs de transformation de l'entreprise, et de fait sur l'avenir des emplois et des métiers, pèse lourd sur le moral des troupes. Le gel des postes dans pratiquement tout le réseau, y compris sur des postes en tension, est incompréhensible.

La commission souligne que le réseau France 3, qui représente 35% des effectifs de France télévisions, contribue à hauteur de 327 départs, alors que France télévisions compte 795 départs prévus, soit 41,13 % des départs rien que pour France 3.

Prochain CSE les 9 et 10 septembre en présence de tous les élus à Dijon.

Vos élus et RS SNJ au CSE réseau vous souhaitent de bonnes vacances et un bel été.

Jean -Manuel Bertrand, Francois Ollier, Thierry Will et Hervé Colosio